

Tourism for Tomorrow Awards

1. CONTACT INFORMATION

Mr Guy Salat

Gîtes Bon Air

16 route de Paulhac

15100 SAINT FLOUR

Auvergne-Rhône-Alpes

France

guy.salat9@orange.fr

06 45 12 57 94

04 71 60 24 89

<http://gite.bon.air.stflour.free.fr/>

2. INFORMATIONS GENERALES

Catégorie du prix : Environment Award

En activité depuis 2011, soit depuis 5 ans.

Nature de l'activité : Hébergement touristique (individuels/collectifs) en chalets (gîtes) sans restauration.

Les cinq principales raisons qui me permettent de penser que je pourrais remporter un Tourism for Tomorrow Award :

- Un accueil tout public (valides et handicapés) dans 100% des chalets de -0 à + de 100 ans avec l'ensemble des installations aux normes handicapés et douze lits individuels dédiés.

- Dans un milieu contraint (1000m d'altitude en basse montagne), une structure qui fonctionne en intégralité grâce aux énergies renouvelables.
- Une piscine au sel (en opposition au Chlore obligatoire dont les effets nocifs sur la santé sont prouvés).
- Un travail constant pour garantir la qualité de l'air (extérieure et intérieure) et de l'eau avec une eau de source potable et bio puisée dans un puits situé à -20m.
- L'encouragement des mobilités douces avec la mise à disposition d'une borne de recharge et de vélos et véhicules électriques.

3. RESUME DU PROJET

En 2001, afin de restructurer un abri de jardin en Gîte rural, je crée un chalet pour 4 à 6 personnes accessible au handicap moteur (le premier d'Auvergne à être labellisé « Tourisme et Handicap » en 2002). Suite au succès grandissant de ce chalet, de 2002 à 2007, **je réalise avec ma famille en éco-conception et éco-construction un village de quatre chalets biosourcés - « Gîtes bon Air »** - (+ un 5^e chalet à 500 m du site) répondant à trois objectifs :

- **Des hébergements totalement inclusifs et ouverts à tous les publics** (les chalets peuvent accueillir 20 personnes en confort et 35 en couchage simple au total). Ils sont entièrement aux normes françaises « Tourisme et Handicap ». Douze lits sont spécifiquement dédiés au public handicapé. Accueil 5 AAAAA : Accessibilité, Autonomie, Altitude, Authenticité en Auvergne.
- **Des hébergements principalement alimentés par les énergies renouvelables** avec la mise en œuvre de toute une gamme de techniques :

le photovoltaïques (revendu en France à ERDF) ; le solaire : chauffe-eau solaire dans le grand chalet et douche solaire en piscine ; la géothermie (planchers chauffants) ; les puits canadiens, eau de source/bio (forage à – 20 m attestée par 325 lignes d'analyse), le ressourcement par l'air (chemin du Bon Air). Aussi : ampoules basse consommation, appareils ménagers A***, récupération d'eau de pluie (WC et lave-linge), compost et tri sélectif, spa à l'eau douce, borne de recharge pour les véhicules électriques, etc. L'ensemble est financièrement autonome en énergie et à 30% en énergie réelle.

- **Des hébergements valorisant le bien-être et la santé** avec une piscine au sel, couverte et chauffée toute l'année (365J/an) et des chalets bioclimatiques, antisismiques.

Ces différents aspects font l'objet d'une petite présentation « tourisme durable » lors de l'accueil des publics sur site, visant à expliquer le fonctionnement des chalets mais aussi le positionnement environnemental de la structure et son développement sans réserve du bien-être et de la santé. Cette petite présentation interactive dure 1h/1h30 et intéresse grandement le public.

Enfin, sur place, le souci constant de **travailler en phase avec les acteurs locaux du territoire**. Je dirige mes clients vers les restaurateurs et fournisseurs locaux (producteurs de fromages, etc.), et leur indique les excursions à faire sur place.

Ma vision du tourisme durable est donc centré sur ces trois critères que j'ai concrètement développé dans mes chalets : **un tourisme pour tous les publics** (tourisme social), un tourisme **durable** pour que les sites perdurent (énergies renouvelables et soucis du territoire), un tourisme **de bien être** (parce que c'est aussi et avant tout des vacances et que cela doit rester du plaisir).

L'ensemble de l'éco-village est ouvert toute l'année et accueille du public 365 jours par an, ce qui permet aussi de casser le poids de la saisonnalité pour le territoire. L'entreprise est gérée de façon familiale et individuelle, avec une volonté d'échanges de bonnes pratiques et de partages des connaissances avec les hôtes intéressés.

En 2016, les Gîtes Bon Air pèsent plus de 6000 nuitées (15 % des clients sont liés au handicap ; 12 % de clientèle internationale), autant de touristes qui partent ensuite à la découverte du territoire...

Buts et objectifs visés :

Compte tenu de l'altitude (1000m) en zone continentale (froid sec), le hameau de quatre chalets « Gîtes Bon Air » doit répondre impérativement à cinq objectifs :

- L'accueil universel quelque soit la forme ou la méforme des résidents.
- Une structure environnementale accueillante avec du bio-climatisme, des énergies renouvelables et des économies possibles orientées vers le « moins consommer ».
- Un ressourcement exceptionnel sur la qualité de l'air tant extérieure qu'intérieure (QAI).
- Fournir une eau de source/bio directement au robinet ou stockée dans des contenants en verre pour éviter le Bisphénol A (dérèglements endocriniens) des emballages artificiels à base de pétrole.
- Le bien-être en piscine dans une eau salée proche de la naturalité par opposition au Chlore.
- Un tourisme accompagné de mobilités douces (mise à disposition de vélos et véhicules électriques).

Les partenaires – « *Aides-toi et le ciel t'aidera* » :

- **Autour du tourisme** : Label CléVacances France (3clès), Classement ATOUT France (4****), Nominé en 2013 « Concept Hôtelier » par l'Echo Touristique ; Nominé « Tourisme Durable » en 2014 par L'Echo Touristique ; Label Clef Verte de 2012 à 2016.

- **Autour du handicap** : Label Tourisme & Handicap depuis 2002 et 2011 (4 déficiences), les Association Paralysés France du Cantal (adhérent et membre de la Commission Consultative Départementale Sécurité Accessibilité), Présentation sur Faire Face en janvier 2015, Trophée National de l'Accessibilité 2014 (Ministère de l'Ecologie)

- **Autour de l'habitat** : Promotelec 2013 qui définit cette réalisation : Seuls gites en France « Un habitât sûr, sain, adapté à chacun, économe et respectueux de l'environnement » ; Etude de cas construction21.fr depuis 2013.

Nombre de personnes affectées et échelle du projet :

La réalisation du hameau de 4 chalets a mobilisé mon épouse Christine, mes enfants Grégory, Delphine et moi-même pour l'auto-construction en 2009 et 2010 des 4 chalets.

Les artisans locaux sont intervenus pour le « génie civil » d'une part et la plomberie-électricité-énergies renouvelables d'autre part.

Sur place nous redirigeons notre clientèle vers les acteurs du territoire avec un emploi créé et deux à trois emplois induits : fournisseurs locaux, restaurateurs, sites, visite d'exploitations agricoles et de fabricants de fromage, centres équestres, stations de ski l'hiver ou l'été, randonnée patrimoine, faune et flore.

En 2016, les Gîtes Bon Air pèsent plus de 6000 nuitées, autant de touristes qui vont ensuite consommer sur place et faire vivre le territoire.

Aujourd'hui, je me définis comme « Gîtécologue en Trouveaologie » et j'assure les réservations, l'accueil physique, l'entretien ménager et la maintenance du site. Ma femme participe pour le ménage et pour la maintenance du site (côté déco naturelle).

- Modèle économique et fonds impliqués (turnover, investissement) :

L'investissement total était de 495 000€ en 2010 :

- 212 000€ d'emprunts (Christine & Guy pour 162 000€) et (Grégory pour 50 000€)

- Aides du Conseil Général du Cantal (40 000€ Handicap et Tourisme durable).

- Aides FEADER (Europe) (15 000€ Tourisme durable et Handicap) & Etat (14 700€ Handicap).

- Aides Agence Nationale Chèques Vacances ANCV (95 550€ sur 133 700€ initialement prévu) -

- Solde par Autofinancement (117 750€)

Je suis déclaré sous la forme d'une entreprise individuelle en nom propre, et je déclare mes revenus en Bénéfices Industriels et Commerciaux BIC. Le chiffre d'affaire annuel est de 75 000 € pour les cinq chalets.

4 Les Critères de la Catégorie « Environnement »

La réalisation en éco-conception et éco-construction du village « Gîtes bon Air » (4 chalets + un 5^e chalet à 500 m du site) vise à être **exemplaire et reproductible en terme environnemental** :

- Malgré des conditions climatiques plutôt extrêmes (altitude 1000 m en moyenne montagne), un climat continental froid et sec, un isolement économique certain (désert français), l'ensemble vise à désenclaver une zone peu touristique et à proposer un hébergement de qualité qui ne pèse pas sur l'environnement.

- Le modèle – créé en 2010 - est très intéressant et très fonctionnel à ce jour. En outre, il est « duplicable » en France, en Europe ou à l'international – et facilite ainsi la mise en valeur de territoires peu fréquentés par le grand public, permettant de mieux répartir les flux touristiques, d'éviter les pressions environnementales sur les mêmes sites, et d'offrir à des zones plus isolées la possibilité d'utiliser le tourisme comme un levier de développement local.

- La réalisation, qui ne repose que sur des matériaux locaux (bois d'épicéa, etc.) peut tout à fait s'adapter ailleurs avec les matériaux de base d'usage.

- Les énergies renouvelables sont mondialement récupérables et reproductibles, dans un total respect de l'environnement, dans l'esprit aussi que le tourisme pour demain doit penser aussi à la réduction des GES et être un membre actif dans le souci du changement climatique dont il est directement dépendant.

- Sur place, il a été montré ci-dessus (descriptif du projet) que les chalets étaient aussi un véritable laboratoire de techniques environnementales avancées : photovoltaïques (revendu en France à ERDF) ; solaire : chauffe-eau solaire dans le grand chalet (400 litres chauffés sur un chalet sans 1 centime d'électricité dépensé pendant six mois de l'année) et douche solaire en piscine ; géothermie (planchers chauffants) ; puits canadiens (préchauffage espaces piscine et hors-gel local technique), eau de source/bio forée à – 20 m attestée par 325 lignes d'analyse), ressourcement par l'air (chemin du Bon Air). Aussi : ampoules basse consommation, appareils ménagers A***, récupération d'eau de pluie (WC et lave-linge), compost et tri sélectif, spa à l'eau douce, borne de

recharge pour les véhicules électriques, etc. L'ensemble est financièrement autonome en énergie et à 30% en énergie réelle.

Au total, plus de 74 000 € ont été investis pour les énergies vertes. Le site est financièrement quasi autonome en chauffage et en alimentation électrique. Un environnement respecté avec aucune consommation d'énergies fossiles sur le site. Un village démonstratif d'une véritable écologie appliquée, autonome, et surtout rentable. Et en sus, la structure est transversale (permanence dans la durabilité) dans tous les sens du terme : bâtiments réutilisables pour d'autres activités habitables tels école, classes vertes, classes de neige, accueil tout public, habitat résidentiel et/ou seniors et inclusif etc.

Enfin, les clients sont systématiquement sensibilisés à cette problématique environnementale et amenés à comprendre l'intégrité et la logique du site, ce qui peut ensuite les aider à changer leur mode de vie et à investir à leur tour dans les énergies vertes.

Il est à noter que les « Gîtes bon Air » ont d'ores et déjà été récompensés par de nombreux labels et souvent cités dans la presse spécialisée pour leur pratique environnementale exemplaire : nominés en 2013 « Concept Hôtelier » par l'Echo Touristique ; présentation sur *Faire Face* en janvier 2015 ; Etude de cas construction21.fr depuis 2013 ; Focus 2016 des Cahiers Techniques du Bâtiment «Energies Villages Vacances » ; Contributeur N° 362 EcoCity France à Nantes en Sep. 2013 ; Présentation sur EcoloMag en janvier 2016. Plusieurs passages TV sur France 3 Auvergne (Handicap&Tourisme durable) de 2012 à 2016.

5.GENERAL CRITERIA

Le projet et la réalisation en éco-conception et éco-construction du village « Gîtes bon Air » (4 chalets + un 5^e chalet à 500 m du site) est complètement à la croisée des différents prix proposés par les Tomorrow for Tourism Award.

- Si l'on regarde le projet sous l'angle du prix « Destination durable », on réalise comme précisé précédemment que le modèle est vertueux pour le territoire, puisque la mise à disposition d'hébergements agréables à vivre et énergiquement autonomes facilite la mise en valeur de régions peu fréquentées par le grand public, permettant de mieux répartir les flux touristiques, d'éviter les pressions environnementales sur les mêmes sites. Ici c'est le cas de l'Auvergne, une région assez enclavée au cœur du territoire français. Mais demain cela peut être un autre ailleurs qui pourra à son tour utiliser le tourisme comme levier de développement local.

En outre, la durabilité vue sous l'angle sociétale est aussi prise en compte puisque les gîtes se veulent accessibles à tous les publics (15 % des clients sont liés au handicap), d'autant qu'il s'agit d'une des rares structures ouvertes à l'année et qui propose une accessibilité totale –y compris en piscine ceci répond également à l'éthique du tourisme social qui veut que toutes les catégories sociales puissent avoir équitablement accès aux vacances.

- Si l'on regarde le projet sous l'angle du prix “Contribution au développement des populations locales”, là aussi on voit bien comment les gîtes - qui ne fournissent que l'hébergement – permettent ensuite de nourrir toute la chaîne locale du tourisme (restauration, sites, loisirs), d'autant d'emplois induits pour les populations vivant sur le territoire.

- Si l'on regarde à présent le projet sous l'angle du prix “Innovation et projets durables innovants”, on voit là aussi combien la diversité et la spécificité des techniques en énergie renouvelable utilisées montrent une grande maîtrise mais aussi une véritable capacité d'innovation. Ainsi, pour exemple, la piscine au sel a été créée sous la contrainte de « créer une mini mer en altitude », avec récupération de la chaleur et une utilisation toute l'année. En été, elle peut concurrencer des piscines du sud de la France avec 33° de température de l'eau, et ce, sans un centime dépensé (bulle chauffée par le soleil). De même, le géothermique fonctionne grâce à deux forages de 100 mètres et une pompe à chaleur qui aide aussi au chauffage de la piscine. L'ensemble de ces techniques préservent les ressources mais sont aussi source de santé et de bien-être.

- Enfin, si l'on regarde le projet sous l'angle du prix “Capital Humain ”, qui évoque l'évolution des employés ou la mise en œuvre de formations

qualifiées, on pourra dire avec humour qu'ici, les formations sont faites directement du producteur au consommateur, puisque les présentations assurées pour expliquer le fonctionnement du site et sa gestion environnementale profite à tous, dans l'idée d'un mieux-être environnemental, certes, mais également sociétal et culturel. Et les clients, sensibles au tourisme durable mais confortable, apprécient beaucoup le test « à vivre » d'une « Ecologie pratique basée sur des éco-gestes permanents ». Appréciations 9,7/10 Abritel /HomeAways et 9,4/10 Booking et sur plusieurs années

6.REFERENCES

Jean Pierre LAMIC
Président Association VVE
Contact 00 33 (0)6 81 54 68 55

Annette MASSON
Présidente Association Tourisme&Handicap France
55 Avenue Marceau
75016 PARIS
Contact : 00 33 (0)1 44 11 10 41

En région Auvergne-Rhône-Alpes :
Association : Tourism&Handicaps Cantal
Patricia CAPREDON
00 33 (0)4 71 46 80 70

7.DERNIERS DETAILS

Comment vous connaissez-nous ?

J'ai découvert le prix « Tourism for Tomorrow Award » sur internet en consultant le portail de tourisme responsable voyageons-autrement.com

Combien d'employés possèdent votre organisation ?

Un employé.

Dans quel pays / région opérez-vous ?

En France, dans la région Auvergne, les chalets Bon Air sont positionnés sur une variante du sentier de Grande Randonnée GR 4 Aubusson (23) Pont St Esprit(30). Il croise aussi le sentier de randonnée équestre et de Plan Départemental Itinéraire Petites Randonnées du Pays de Saint Flour.

Quel est le modèle juridique de votre association ?

Je suis déclaré sous la forme d'une entreprise individuelle en nom propre, et je déclare mes revenus en Bénéfices Industriels et commerciaux BIC.
N° Siret 485023543 00013

Signature et date de dépôt de dossier
Applicant's signature and Date of submission